



Développement territorial / Guide national d'élaboration d'un Plan de développement Communal

Le ministère délégué, chargé du développement des territoires annonce une tournée de vulgarisation



PAGE 11

AGRICULTURE



PIA fait son entrée dans l'actionnariat du Mifa SA

La société « Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa SA) » compte de nouveaux actionnaires. Mercredi 16 juin en Conseil des ministres tenu à la présidence de la République à Lomé, le gouvernement a examiné un projet de décret autorisant la cession au secteur privé de tout ou partie des actions de l'Etat dans le capital de la société.

PAGE 5

AGROBUSINESS



Campagne agricole 2021-2022

L'Itra se positionne pour des semences de base de soja pour la PIA

Quelques jours après son inauguration, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a trouvé un fournisseur en semences de base de Soja. L'Institut togolais de recherche agronomique (Itra) a été retenu pour cette mission qui va permettre de valoriser cette filière.

PAGE 5

Entretien avec Aamron, artiste de la chanson togolaise

« Nous avons en nous la capacité d'être pleinement qui nous avons envie d'être »

PAGE 9



Bonne gouvernance au Togo

Loi de déclaration de biens et avoirs mise à jour

Les députés de la 6e législature ont tenu la 11e séance plénière, hier 17 juin 2021, à l'Assemblée nationale sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan. Les 71 députés présents ont voté à l'unanimité le projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics.

PAGE 3

ANALYSE

Gouvernement: deux ministres et des entorses à la République

Un courrier signé du ministre de l'Enseignement supérieur a fait les choux gras des réseaux sociaux dans la journée d'hier. Ministre de son Etat, supérieur hiérarchique du président de l'université de Lomé, lui-même ministre, la chienlit n'a pas eu besoin de plus d'espace pour s'installer dans ce préjudiciable terreau de cumul de fonctions. Les Ivoiriens ont l'habitude de dire, « quand ça va pourrir, ça va sentir ». C'est ce à quoi nous assistons en réalité. Tenter de circonscrire cette approche administrative totalement maladroite à cette seule correspondance serait faire fausse route.

Bien malin celui qui dira n'avoir pas vu venir cette querelle de « co-époux ». Un autre épisode avait déjà émaillé les relations entre ces deux collègues ministres, révélant au grand jour plusieurs couacs. L'un imposant une activité suspendue par son collègue sur un même territoire de pouvoir. On peut bien constater que non seulement le code de bonne conduite édicté sous le magistère de Selom Klassou ...

PAGE 3

Vie chère au Togo

La DMK pense-t-elle pouvoir mieux faire à la tête du pays ?

Ces derniers temps, les Togolais connaissent des moments difficiles et tout le monde le reconnaît. Augmentation des prix aux péages, des prix des céréales, de l'igname, bref des produits de première nécessité, et récemment augmentation des tarifs ...



PAGE 3

	SOMMAIRE	<p>Promotion de l'artisanat Iya rapproche les artisans professionnels des Togolais</p>  <p>P 5</p>	<p>Grossesse Vous ne pourrez pas pratiquer n'importe quel sport jusqu'à terme</p>  <p>P 10</p>	<p>Pollution atmosphérique Maman exposée récolte un risque d'obésité pour son enfant</p>  <p>P 10</p>
---	----------	--	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

L'entreprise JILNAS relance ses activités grâce à un crédit d'une valeur de 7 900 000 FCFA

Sise à Lomé, notamment dans le quartier Amadahomé, l'entreprise JILNAS évolue dans le commerce général, notamment dans la vente de matériaux de construction. La crise sanitaire a touché de manière différenciée les entreprises, dont l'entreprise JILNAS. Afin de pallier aux conséquences de cette crise, monsieur Afolabi Koffi, responsable de JILNAS s'est rapproché du FNFI afin de trouver une réponse à ses problèmes. Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », Togo Matin partage avec vous les parcours du jeune promoteur.

C'est pour donner un effet de levier aux entreprises dont les activités ont été durement éprouvées par le Covid-19 que le gouvernement togolais a mis à leur disposition une aide financière d'une valeur de 20 milliards FCFA. Comme nombre d'entreprises avant elle, JILNAS peut aujourd'hui également se réjouir d'avoir bénéficié d'un accompagnement du gouvernement via le FNFI. "Installée depuis 7 ans déjà, notre structure est confrontée aujourd'hui avec le Covid à des situations impactant négativement nos activités. Non seulement nous n'avons plus assez de clientèle, mais aussi notre chiffre d'affaires a chuté de 70%. Ne pouvant plus rester les bras croisés, je me suis tourné vers le FNFI. J'ai été renseigné sur leurs divers produits, notamment le Crédit Relance et ce dernier répondait parfaitement à

mes besoins. J'ai reçu les instructions pour l'obtention dudit financement. J'ai dès lors, rassemblé les dossiers nécessaires que j'ai transmis via le portail fnfi.tg. Par la suite, j'ai été contacté pour la signature d'une convention de financement et un crédit d'un montant de 7 900 000 FCFA m'a été octroyé. Ce financement a servi à l'acquisition d'une variété de matériels de construction. Il a aussi servi à renforcer notre fonds de roulement".

LE FNFI par ce produit financier mis en place pour soutenir les PME et les TPME a limité l'impact de la Covid 19 sur les différentes activités des entreprises. Depuis qu'il fait partie du portefeuille des heureux bénéficiaires du FNFI, monsieur AFOLABI Koffi peut aujourd'hui se réjouir d'avoir insufflé une nouvelle dynamique à son entreprise.



KD Afolabi Koffi

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	<p>Recépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 97 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tic: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cocovité: 04, Rue Satellite, 3e Moon avant Groupe Calper</p>	<p>Directeur de publication : Metchosso Kodjiaikina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web : Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Gasilva Alexandre Wémilma Edem Dadzie</p>	<p>Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	---	--	---	--

ANALYSE

... n'est pas pris en compte, mais aussi que les différents séminaires gouvernementaux qui ont jalonné l'entrée en fonction du gouvernement du Premier ministre Tomegah Dogbé, n'auront pas atteint tous les objectifs escomptés. Au-delà de l'image d'un manque de cohésion que renvoie cette guerre entre deux ministres, il vient au grand jour une défiance et un non-respect et une prise en compte de la

courtoisie républicaine. Les détails contenus dans le courrier, budget, degré d'exécution, médisances, sont des faits à traiter dans un cadre respectueux de procédures administratives. Les échanges dans une commission que le ou les deux ministres auraient pu mettre en place peut légitimement aboutir à une simple note de service pour contraindre ou inviter les différentes entités à se rencontrer et faire

avancer le projet. Le projet PARES est-il déjà suspendu ? Le ministre invite-t-il son collègue et président de l'Université à le suspendre ? Qui a autorité à suspendre la mise en œuvre du projet ? Le ministre exprime-t-il une plainte, une doléance, un souhait ? L'objet de la lettre annonce une suspension alors que dans le fond, il n'en est rien. En concluant son courrier avec le souhait que le destinataire

prenne attache avec ses autres collègues, vient renforcer l'idée d'un malaise à clarifier au plus vite. Les relations interministérielles et le sacro-saint principe du respect de la hiérarchie sont en souffrance, car nul doute que cette sortie devra faire jaser au Secrétariat Général du gouvernement et au cabinet du Premier ministre.

Raymond Aron disait à juste titre, « la science, la politique :

deux vocations profondément divergentes. L'une requiert modestie et disponibilité de l'esprit. L'autre, déchirée entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité, souffre d'une contradiction nécessaire qui toujours lui interdira la certitude scientifique. » C'est à croire que nos deux intellectuels-ministres font un mauvais dosage.

Françoise Dasilva

Vie chère au Togo

La DMK pense-t-elle pouvoir mieux faire à la tête du pays ?

Ces derniers temps, les Togolais connaissent des moments difficiles et tout le monde le reconnaît. Augmentation des prix aux péages, des prix des céréales, de l'igname, bref des produits de première nécessité, et récemment augmentation des tarifs dans les transports. Tout cela n'est pas un plaisir pour les gouvernants. Quel plaisir prendrait un dirigeant à faire souffrir ses frères et sœurs, fils et filles ? Il y a forcément des contraintes qui guident ces décisions parfois impopulaires. Lorsqu'on dirige un pays, l'on doit parfois faire des choix difficiles. Et c'est certainement avec la peine au cœur que le chef de l'Etat et son gouvernement prennent ces décisions. Mais, comme d'habitude, certains donneurs de leçons qui ne savent pas grand-chose de la gouvernance publique, ne ratent pas l'occasion d'en tirer des bénéfiques politiques. La Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) est leur chef de file.

En mars 2020 lorsque la Covid-19 a atterri dans notre pays et avec ses répercussions, le président de la République a mis en place un programme de revenu minimum universel qui a permis à plusieurs de nos compatriotes de bénéficier de transferts monétaires. Et même si cela était insignifiant pour certains Togolais, beaucoup de nos compatriotes couraient derrière cet argent et cela leur avait vraiment permis d'accuser le coup. Plusieurs autres mesures d'ordre social avaient été prises à l'époque en faveur de toute la population. Aujourd'hui que le vent semble changer un peu de direction, on trouve qu'il y a une volonté de nuire.

Ce que les gens oublient, c'est qu'il n'y a pas de situation éternellement statique. Nous vivons dans un monde en

perpétuelles mutations. Les chocs sociaux et économiques sont devenus réguliers. Et lorsque vous n'êtes pas un pays producteur de pétrole, il ne faut pas s'attendre à ce que le carburant soit vendu à 250 F, 300F, 400F, 450F. Quelquefois, la providence peut nous offrir ces grâces. Mais, il faut s'attendre aussi qu'à un moment ou à un autre les prix montent.

Les subventions de l'Etat ne peuvent pas aussi durer de façon indéterminée, surtout à un moment où les prix des denrées alimentaires flambent. Les priorités sont nombreuses. Parfois, les sacrifices collectifs vont s'imposer. Pour l'entretien des routes, il ne faut pas s'étonner que l'Etat mette en place des taxes, et se sente obligé de les augmenter. C'est aussi le lieu de convier nos compatriotes à arrêter de dégrader les routes

construites à coups de milliards, par des comportements inciviques. Lorsque l'on traîne par exemple du fer à béton sur les routes, à quoi s'attend-on ? La construction des routes et leur entretien coûtent cher et c'est nous tous qui supportons ce coût. Les prix des denrées alimentaires flambent parce que l'on assiste à leur rareté. La production a chuté, faute de pluie et même lorsqu'il pleut, la production nationale n'est pas encore vraiment à la hauteur des attentes.

Etant donné que c'est la richesse produite ensemble qui est redistribuée, il est temps de dire à nous tous que nous devons nous mettre au travail, au lieu de passer de longues journées à écouter des discours stériles de politiciens. Cela fait plus de trente ans que cela dure. La démocratie et son corollaire



Brigitte Kafui Adjagbo-Johnson, coordonnatrice de la DMK

sont une bonne chose. Mais, des pays n'en n'ont pas eu besoin pour atteindre l'émergence au point de déclarer que la pauvreté n'existe pratiquement plus sur leur territoire.

Même les pays occidentaux qui ont toujours été le modèle à suivre sont depuis quelques années à bout. Le chômage grimpe, les nécessiteux augmentent de jour en jour. Les dirigeants sont balayés rapidement, mais les nouveaux qui arrivent créent vite la désillusion. L'alternance peut-être, mais que les gens comprennent que ceux qui leur vendent des rêves aujourd'hui ne feront pas mieux. Les réalités de la gouvernance sont

différentes de ce que chantent les acteurs politiques à longueur de journée. Ni la DMK ni aucun autre ne fera mieux que ce que la situation permet d'offrir à la population. Ils n'offriront pas le paradis. Le Togo fait des efforts en matière d'amélioration des infrastructures éducatives, de santé, d'industrialisation (PIA), de routes etc... ce sont des bases et il revient à chaque Togolais de participer à l'effort de « guerre » nationale, au lieu d'attendre que Agbéyomé Kodjo ou Brigitte Kafui Adjagbo-Johnson arrivent au pouvoir d'abord. Ceux qui pensent ainsi au point de devenir les saboteurs des actions de développement pourraient le regretter un jour.

Edem Dadzie

Bonne gouvernance au Togo

Loi de déclaration de biens et avoirs mise à jour

Les députés de la 6e législature ont tenu la 11e séance plénière, hier 17 juin 2021, à l'Assemblée nationale sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan. Les 71 députés présents ont voté à l'unanimité le projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics.

La relecture de ladite loi proposée par le gouvernement togolais concerne essentiellement deux points, à savoir les modalités d'organisation et l'assiette de la déclaration de biens et avoirs. Le présent projet de loi organique propose de procéder à une relecture partielle de la loi organique n° 2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de

biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics. Il vise à promouvoir la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts.

Le projet de loi organique adopté propose la modification de quatre articles et l'abrogation de trois articles de la loi organique n° 2020-003 du 24 janvier 2020. Les articles modifiés

sont les suivants : 7, 9, 10 et 19. L'abrogation concerne les articles 12, 13 et 14. Le texte crée, en outre, un article 21 bis inséré dans les dispositions finales.

Les modifications concernant les modalités d'organisation ont pour but d'introduire de la souplesse et de simplifier davantage les procédures de déclaration de biens et avoirs. Ces modifications ouvrent également la possibilité d'organiser la déclaration en ligne des biens et avoirs.

« Le Rwanda a complètement évolué dans la dématérialisation de déclaration des biens et avoirs. Même des administrations publiques togolaises notamment l'OTR

a beaucoup avancé dans la dématérialisation de ses procédures », a expliqué à la plénière, le commissaire du gouvernement à la plénière, Christian Trimua, ministre des Droits de l'homme, de la Formation à la citoyenneté, des Relations avec les institutions de la République.

Aujourd'hui, poursuit Christian Trimua, « nous sommes plus inquiets pour la sécurisation des documents physiques. A preuve, à peine une note de service prise, elle se retrouve sur les réseaux sociaux et sur toutes les plateformes. La dématérialisation est une plus-value et soyez-en rassurés, les dispositions techniques

et légales sont prises pour assurer l'aspect sécurité », fait-il comprendre en suggérant que les plénières soient télédiffusées pour le public.

« Le groupe parlementaire Net/PDP, n'a aucune objection à faire. Commençons, et nous ajuster au fur et à mesure », a déclaré le député Gerry Taama, président du parti politique Nouvel engagement togolais (Net).

En ce qui concerne l'assiette, le projet de loi organique permet de moduler les montants minimums à déclarer en tenant compte de la nature des biens à déclarer.

Attipoe Edem Kodjo



Oxy
Conseil

CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA, LA SOLUTION ALTERNATIVE POUR TOUS VOS DEPÔTS ET FINANCEMENTS.

CBI BARAKA : Boulevard Eyadema, carrefour 3K • Email : corisbank-tg@coris-bank.com • Tél : 22 20 82 82

Solution de Financement Islamique
www.corisbankbaraka.com



**CORIS
BANK**
INTERNATIONAL
BARAKA

Promotion de l'artisanat

Iya rapproche les artisans professionnels des Togolais

Au Togo, l'artisanat occupe une place de choix dans l'économie. Bon nombre de citoyens travaillent dans ce domaine. Le secteur contribue à hauteur de 18% au PIB du pays. Mais il est parfois difficile de trouver les acteurs près de chez soi en cas d'urgence.

Pour résoudre cette situation et permettre à la population de trouver des artisans professionnels en un clin d'œil en cas de besoin, une plateforme vient d'être créée. Baptisée « Iya », cette plateforme a été officiellement lancée mercredi 16 juin à Lomé.

Iya met le digital au service des artisans. La plateforme sert d'interface entre ces derniers et la population. Créée en 2020, Iya est une application mobile avec une plateforme web. Elle est téléchargeable sur « Play store ».

L'objectif est de permettre aux citoyens de trouver facilement des artisans près de chez eux et à moindre coût. Cette

plateforme numérique fait également la promotion et la valorisation des artisans. Ces derniers ne sont pas souvent mis en lumière, malgré les nombreux efforts qu'ils font dans l'ombre pour résoudre les problèmes.

La plateforme dispose déjà de plus de 150 artisans répertoriés dans différents domaines. On peut retrouver plusieurs secteurs d'activités et corps de métier comme : le peintre bâtiment, le peintre en décors, le carreleur, le maçon, le plombier, le tapissier, l'esthéticienne, le fleuriste, le cordonnier, le sculpteur, le ferrailleur, le mécanicien, le menuisier, le céramiste, l'artiste

peintre, le ferronnier, le maroquinier, le serrurier...

Iya prime chaque année les meilleurs artisans. « L'application Iya est une solution pour pallier les difficultés que nous rencontrons très souvent dans nos ménages. Et nous avons besoin des artisans pour résoudre ces problèmes, mais nous avons de la peine à les contacter. Parfois nous les contactons mais quand ils viennent ils font le travail à moitié et repartent. Des fois même, nous ne sommes pas satisfaits de ce qu'ils font », a expliqué la promotrice d'Iya, Yakou Esther Kagbara.

Les clients ou les artisans peuvent directement



Yakou Esther Kagbara

s'inscrire via le site www.iyatg.com ou sur l'application. Les initiateurs expérimentent d'abord les artisans avant de les mettre dans la base de données de la plateforme. L'idée est d'avoir des personnes crédibles et plus professionnelles sur la plateforme.

Tout le monde peut

solliciter les services de « Iya » à tout moment, que ce soit les particuliers, les entreprises de BTP...

Sur la plateforme, des produits des artisans sont également mis en vente. Iya ambitionne de devenir le Google en termes de recherche d'artisans au Togo et plus tard en Afrique.

Félix Tagba

PIA fait son entrée dans l'actionnariat du Mifa SA

La société « Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA SA) » compte de nouveaux actionnaires. Mercredi 16 juin en Conseil des ministres tenu à la présidence de la République à Lomé, le gouvernement a examiné un projet de décret autorisant la cession au secteur privé de tout ou partie des actions de l'Etat dans le capital de la société.



Selon le communiqué du Conseil des ministres, ce décret vient parachever le processus d'entrée au capital de deux nouveaux actionnaires, en l'occurrence PIA (Plateforme industrielle d'Adétikopé). L'objectif est de mieux mobiliser cet outil pour accompagner la stratégie de développement agro industrielle du Togo, notamment dans le cadre du développement de cette Plateforme.

Un partenariat stratégique sera noué avec PIA pour relever les défis rencontrés dans la mise en œuvre du mécanisme du Mifa SA. Ces défis concernent notamment le financement de l'agriculture, particulièrement la focalisation sur des filières prioritaires, l'amélioration des revenus des producteurs et la fourniture en quantité suffisante de matière première aux industries

locales.

A l'issue de cette décision, les actionnaires du Mifa SA sont : l'Etat togolais, la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC), Arise Special Economic Zone, PIA, a précisé le Conseil des ministres.

« L'Etat togolais, dans sa dynamique d'établir des partenariats public-privé, reste ouvert au renforcement de la participation du secteur privé dans le capital de la société. En effet, l'Etat togolais n'a pas vocation à perdurer dans l'actionnariat du Mifa SA dès lors que le secteur privé souhaiterait y entrer », a ajouté le Conseil.

Toutefois les bénéficiaires du Mécanisme qui sont sous contrat continueront d'être accompagnés conformément aux engagements pris précédemment.

La rédaction

Campagne agricole 2021-2022

L'Itra se positionne pour des semences de base de soja pour la PIA

Quelques jours après son inauguration, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a trouvé un fournisseur en semences de base de Soja. L'Institut togolais de recherche agronomique (Itra) a été retenu pour cette mission qui va permettre de valoriser cette filière.

Un contrat d'achat a été signé mardi 15 juin à Lomé entre l'Institut togolais de recherche agronomique et la Plateforme industrielle d'Adétikopé. L'Itra devra ainsi, fournir des semences de base de soja à la PIA. Selon le contrat, 60 tonnes de semences de base de la variété TGX1910-14F seront fournies à la Plateforme. Et ceci pour le compte de la campagne 2021-2022.

Ce contrat marque le début d'un bon partenariat entre les deux institutions. En effet, la Plateforme industrielle d'Adétikopé a été mise en place pour promouvoir le secteur agroalimentaire togolais. Elle dispose des infrastructures modernes pouvant faciliter la production compétitive des ressources agricoles comme le soja. Il s'agit également d'un bon découché pour les acteurs de cette filière qui ont parfois du mal à couler facilement leur production, surtout sur le plan national.

L'Itra qui a pour objectif



Echange de documents entre des responsables des deux institutions

de contribuer à améliorer la production agricole, à réduire la pauvreté et à assurer une sécurité alimentaire durable au Togo sert donc de pont entre les producteurs et la nouvelle zone industrielle. La signature de ce contrat est aussi une bonne nouvelle pour la campagne agricole 2021-2022. Le gouvernement envisage de se focaliser sur des filières stratégiques comme le soja pour

la réussite de cette campagne. Un accent sera mis sur le développement de l'agro-industrie. Parmi les stratégies mises en œuvre pour atteindre ces objectifs figure l'aménagement des Zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) sur toute l'étendue du territoire, le renforcement de l'accès aux intrants, l'amélioration de l'accès à la mécanisation et à l'irrigation.

Félix T.



Art et culture

L'artisanat togolais peint aux couleurs des cinq régions

Au Togo, l'artisanat contribue pour 18% à la formation du produit intérieur brut (PIB). Il participe à la réduction du déficit de la balance commerciale à hauteur de 20%. Le secteur est créateur d'emplois et génère des revenus. Il est un outil de lutte contre la pauvreté et un moteur de relance économique. Près d'un million de personnes exercent dans le secteur et en moyenne 20 000 nouveaux diplômés sont issus de l'apprentissage chaque année. Ce qui motive désormais les autorités togolaises qui comptent en faire un secteur bien organisé capable d'assurer, de manière durable à l'horizon 2030, la prospérité des artisans et relancer ainsi la croissance économique.

Au niveau du gouvernement, la volonté affichée est d'avoir des entreprises artisanales compétitives sur la scène internationale, bénéficiant des mesures d'accompagnement adaptées et contribuant notablement par leurs productions à la valorisation du patrimoine national, à la croissance de l'économie nationale. Pour y arriver, il est envisagé le renforcement du cadre légal, réglementaire et institutionnel ; le renforcement de l'accès des produits et services artisanaux aux marchés ; le développement d'un mécanisme approprié de protection sociale ; et l'amélioration du système de pilotage et de coordination. C'est dans ce sens que le code togolais de l'artisanat et le code communautaire de l'Uemoa ont été adoptés respectivement en 2012 et en 2014. Les deux instruments sont complémentaires et permettront de créer un cadre juridique pour l'exercice du métier d'artisan en améliorant les conditions de vie et de travail des artisans.

L'artisanat innovant comme facteur de développement économique et social



Le tissage des pagens traditionnels

Initié par le ministère en charge de l'Artisanat, le Marché international de l'artisanat du Togo (Miato), a été animé du 25 octobre au 03 novembre 2019. Placé sous le thème de « L'artisanat innovant comme facteur de développement économique et social », le Miato a mis en lumière le génie et les potentialités des artisans togolais, en valorisant les produits artisanaux et également les métiers porteurs de ce secteur. Il a également promu de véritables entreprises artisanales au Togo et renforcé l'attrait touristique du pays. Plus

de 160 exposants venus des 05 régions et d'une douzaine d'autres pays, représentant 16 corps de métiers ont participé à cette manifestation foraine meublée d'expositions, de panels, de rencontres entre professionnels et d'animations culturelles. « Nos richesses culturelles et notre savoir-faire nous donnent un avantage comparatif sur les marchés internationaux et nous devons continuer dans ce sens », a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat du Niger, représentant son gouvernement.

Au Togo, les activités artisanales sont classées en 8 branches d'activités professionnelles

Le secteur de l'artisanat est supervisé par la direction de l'Artisanat chapeauté par le ministère en charge de l'Artisanat. A la base, les Chambres régionales de métiers (CRM) mettent en œuvre la politique du gouvernement en faveur des artisans et des entreprises artisanales. Ces CRM sont contrôlées par une faïtière dénommée l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM). Au Togo, l'ensemble des activités artisanales sont classées en 8 branches d'activités professionnelles. La catégorie B1 comprend

les activités comme l'agroalimentaire, l'alimentation, la petite restauration. La catégorie B2 rassemble les mines et carrières, la construction et bâtiment. La catégorie B3 comprend les activités de fabrication métallique, la mécanique, l'électromécanique. Quant à la catégorie B4, elle comprend les bois et assimilés, le mobilier et l'ameublement. Le textile, l'habillement, les cuirs et peaux sont dans la catégorie B5. La catégorie B6 regroupe l'audiovisuel et la communication. Dans la catégorie B7, se retrouvent des activités liées à l'hygiène et les soins corporels. Enfin la dernière catégorie est celle de l'artisanat d'art.

Investir pour relancer l'économie artisanale

De 2011 à 2017, le gouvernement togolais a investi un peu plus de 8,7 milliards de FCFA dont 3,8 milliards de FCFA de crédits octroyés, 2,7 milliards octroyés à travers l'AJSEF, 965 millions investis dans la réalisation de projets et près de 4 milliards au titre de kits d'outillage offerts aux jeunes artisans. 2 913 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales dont le Salon national de l'artisanat

: le Système d'information sur l'artisanat (SIA). A ce jour, 53 360 artisans sont enregistrés. De même, des Centres de ressources pour l'artisanat (CRA) sont dédiés aux artisans pour la mutualisation des équipements et des ressources que les petites entreprises ne peuvent acquérir. 27 CRA sont déjà opérationnels et une dizaine d'autres sont en cours d'implantation. Et conformément à la politique et aux codes de l'artisanat, le



La forge

(Sana). Pour aider les artisans à contribuer au développement du secteur, le gouvernement togolais a mis en place un projet de banque de données

ministère en charge du secteur et ses partenaires se mobilisent davantage pour poursuivre le renforcement du cadre légal, juridique et institutionnel. Il est

annoncé la poursuite de la mise en place des CRA pour couvrir toutes les préfectures. Le renforcement des capacités des artisans n'est pas du reste. Dans cette même optique, il sera proposé d'autres mécanismes de financement adaptés au secteur ainsi que la mise en place

d'un mécanisme de protection sociale des artisans. L'autre projet phare est l'organisation prochaine du Salon national de l'artisanat indépendamment de la Foire internationale de Lomé.

Source : togobreakingnews.info

A la découverte de l'artisanat togolais selon les régions



La sculpture

En Afrique occidentale, le Togo surprend par la variété de ses traditions artisanales. Terre de mille contrastes colorés, le Togo offre aux visiteurs de nombreux témoignages de l'artisanat traditionnel. La multitude de groupes ethniques et de paysages crée un foisonnement d'activités artisanales qui semblent se spécialiser par région selon la prédisposition des hommes et la disponibilité de la matière première.

Vannerie, maroquinerie et tissage caractérisent la région des Savanes

La région se caractérise au plan artisanal par la prédominance de la vannerie, de la maroquinerie et du tissage. Les marchés de Dapaong et de Cinkassé qui s'animent hebdomadairement rassemblent les artisans qui étalent, à même le sol, des objets utilitaires finement travaillés: chapeaux de paille, cages aux oiseaux, éventails de palmes de rôniers, des sacs à main et des bracelets en cuir. On se plaira à découvrir le talent des nombreux tisserands et tisserandes de la région au centre d'autopromotion féminine de Dapaong (Cedaf) ou à la coopérative des artisans de Lotougou.

Poterie et forge, le propre de la région de la Kara

Région de montagnes aux sols par endroits difficiles à travailler, la mise en valeur du

milieu dépend pour beaucoup du savoir-faire des paysans et des artisans. Le travail du fer se révèle ainsi une tradition qui plonge son origine dans la nuit des temps. Les ruines des hauts fourneaux de Nangbani et de Bandjéli dans la préfecture de Bassar demeurent les témoins encore vivaces de cette tradition ancestrale. A Tcharé, Pya et à Yadé dans la préfecture de la Kozah, on peut admirer le travail des forgerons traditionnels qui utilisent en guise d'enclume et de marteau de grosses pierres de montagne pour battre le fer rougi. Poterie traditionnelle (Pya Pittah): activité essentiellement féminine, la poterie traditionnelle se fait à mains nues sans outillage particulier. Forgerons traditionnels (Pya Katdeka ou Tcharé): forges traditionnelles. A une vingtaine de kilomètres de Kara, en direction de Lomé, on trouve des tisserands traditionnels au niveau de la ville de Bafilo.

Région centrale : entre outils aratoires, gourdes et Calebasses et sacs à provision

La variété des activités artisanales se retrouve ici aussi: sur les nombreux marchés de la région, entre autres, ceux de Blitta, de Pagala ou d'Adjengré où l'on trouve divers produits de l'artisanat local: outils aratoires, gourdes et calebasses, sacs à provision, etc. Sokodé, la capitale régionale est réputée pour le tissage. Le centre

national de tissage perfectionne cet art mais on peut aussi se rendre à Kpassouadé à l'est de Sokodé, localité célèbre pour le travail de ses tisserands. Plus à l'est, la ville de Tchamba est spécialisée dans la pyrogravure des gourdes et calebasses.

Région des plateaux, l'art statuaire et du pagne

Montagneuse et couverte de forêts aux essences diverses, la région des Plateaux, par la densité de ses matières

premières, crée une floraison d'activités artisanales dont la plus importante est l'art statuaire. De nombreux artisans exercent leurs talents soit seuls, soit en groupe ou encore au sein des centres artisanaux. Ces artisans produisent une variété d'objets: sculpture sur bois, macramé, batik, céramique. Le tissage est aussi très développé dans la région avec le " Kenté", le pagne traditionnel Ewé dont les motifs sont chargés de symboles.

Région Maritime, le foyer de l'artisanat



Les perles

Dans la région Maritime, Lomé la capitale draine l'essentiel de ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus naïf de la production artisanale nationale. Dans les quartiers populaires de la ville, des bijoutiers, des cordonniers, des tapissiers, des tailleurs et autres menuisiers installent leurs échoppes sur les trottoirs.

Au grand marché de Lomé, on peut admirer des étals de perles multicolores, de menus ustensiles de cuisine en poterie ou en vannerie et des statuettes sacrées. C'est un endroit idéal pour acheter des souvenirs et le client avisé peut y découvrir des articles de valeur. Le village artisanal regroupe différents corps de métiers. On peut y apercevoir les artisans à l'œuvre: batik, sculpture sur bois, gravure, tissage, etc.

artisanale du pays

Kpalimé est le plus important centre artisanal du pays. De nombreux artistes et artisans se sont installés dans la région et ont ouvert leurs ateliers et boutiques un peu partout dans la ville. On y découvrira du batik, de la sculpture sur bois, du tissage, le travail de la calebasse, etc. Le centre artisanal de Kloto: fondé en 1967; le Centre artisanal de Kloto, près de Kpalimé a un double rôle. C'est le centre de production d'une grande variété d'articles artisanaux: sculptures sur bois, poterie, batiks et macramés; c'est également une école où de jeunes apprentis peuvent acquérir les connaissances de leurs professeurs. On trouve la rue des arts, tout près de l'hôtel du Golfe, où se vendent toutes sortes d'objets d'art.

Kpalimé, la ville référence

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Blagues

Deux aveugles voulaient se bagarrer devant moi; j'ai dis à haute voix : "je supporte celui qui a le couteau en main". Les deux ont pris la fuite. pour l'instant je ne sais pas s'ils sont arrivés à destination ou pas.

Tu rentres chez un coiffeur, tu trouves cheveux par terre, tu rentres chez un couturière tu trouves morceaux de pagne à terre, tu rentres chez un menuisier tu trouves des bois par terre. Mais si tu rentres dans une banque, HEEEEEEEE, même le stylo est attaché par une corde... comment le pays peut se développer?

Hier à 14 heures j'étais au supermarché pour faire mes courses puis j'ai remarqué qu'une vieille femme ne cessait de me suivre. Partout où j'allais dans le magasin, elle me suivait. Enfin elle s'approche de moi et me dit: "Pardon jeune homme, je sais que je te dérange en te suivant partout mais c'est juste que vous ressemblez tellement à mon fils, qui est à l'extérieur. Il me manque vraiment..."

Et moi ayant pris pitié d'elle je répondis: "C'est pas grave, je comprends".

Elle ajoute: "Je sais que ça va te sembler absurde mais quand je vais sortir, j'aimerais que tu me cries "au revoir maman"....

Et comme convenu quand elle sortait, j'ai crié "au revoir maman". Elle m'a répondu "au revoir mon fils"..

J'étais heureux de lui procurer un peu de joie...

Quand j'ai fini, je me suis dirigé vers la caissière, qui me dit:

En tout, ça fait 70.000 FCFA !!!

"Mais comment ? Ce que j'ai pris ne vaut même pas 25000f".

C'est là que la caissière me dit: "Votre maman a pris des articles allant de 47000 FCFA plus votre facture de 23000 FCFA"

Je répondis (en haussant le ton) "Ma maman??? mais quelle ma..."

C'est là que je me suis rendu compte que la vieille là venait de finir avec moi.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 14 au 21 Juin 2021

JEANNE D'ARC	PRÈS DE MAROX	90 86 40 51
STE RITA	DOULASSAMÉ	90 05 09 74
ECLAIR	BÉ AHLIGO	96 80 09 06
AMESSIAME-BE	MARCHÉ DE BÈ	22 21 49 74
ESPERANCE	NYÉKONAKPOÉ	22 21 04 28
ROBERTSON	NYÉKONAKPOÉ	22 22 28 41
GBOSSIME	MARCHÉ GBOSSIMÉ	92 47 61 21
AMITIE	SOTED	70 25 02 57
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22 61 85 08
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	92 38 30 50
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 64
KOUESSAN	KÉGUÉ	90 50 48 12
KLOKPE	TOGO 2000	90 53 60 52
J-MIMSHAK	RUE TCHAMBA 964	92 24 42 70
MAWULE	BÉ-KPOTA	70 45 91 86
MAELYS	BÉ KPOTA	70 44 86 79
CITE	BD. DU 30 AOÛT	99 08 15 35
BESDA	ADIDOGOMÉ-AMÉNOPE	70 42 68 25
CONSEIL	SAGBADO LOGOTÉ	96 80 21 37
EPIPHANIA	RUE DE LA PAMPA	96 80 10 04
POINTE	AFLAO GAKLI	90 37 45 96
REGIE	KLIKAMÉ	91 98 50 17
DELALI	CACAVELI	96 32 97 54
NATION	TOTSI	96 80 09 47
LAUS DEO	RTE DE LLÉO 2000	93 00 65 75
VITAFLORE	AGOÉ VAKPOSSITO	70 40 22 86
MAINA	AVÉDJI	96 80 10 15
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	70 43 25 85
APOU ANTOINE	AGOÉ-NYIVÉ	96 67 59 50
MBA	AGOÉ-LÉGBASSITO	70 27 81 81
ADONAÏ	AGOÉ-NYIVÉ	22 50 04 05
TAKOE	CAP ESSO DE ZONGO	96 80 09 77
LA MAIN DE DIEU	AGOÉ ASSIYEYE	96 08 34 91
SATIS	AGOÉ-LOGOPÉ	70 44 85 17
LA BARAKA	AGOÉ LOGOPE	70 41 44 13
AMEN	ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
BAGUIDA	BAGUIDA	70 42 4777
AVEPOZO	AVÉPOZO	22 27 04 86

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Otier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Otier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoé Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Otier Baguida); Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

Entretien avec Aamron, artiste de la chanson togolaise « Nous avons en nous la capacité d'être pleinement qui nous avons envie d'être »

Après quelques années passées loin de la scène musicale, Aamron revient avec force. L'artiste a sorti très récemment un morceau culte intitulé « Surhumain ». Son retour se résume en une seule phrase : « c'est maintenant que ça a commencé ». Dans cet entretien accordé à notre rédaction, le jeune rappeur d'origine togolaise Essowe Tchala alias Aamron se laisse mieux découvrir tout en donnant libre cours à ses points de vue. Belle découverte!



Aamron

Comment Aamron se définit-il en 2021 par rapport à la musique ?

Si je vous le dis vous aurez du mal à croire, je préfère vous le montrer. Donc je demanderai aux mélomanes de rester branchés sur nos différentes pages sur les réseaux sociaux, c'est maintenant que cela a commencé.

Vous avez changé à plusieurs reprises votre nom de scène, qu'est-ce qui explique ce fait ?

En effet, à un moment donné de ma carrière, comme cela arrive à certains artistes également, j'ai dû opérer des changements par rapport à mon nom de scène. J'avais eu envie de porter un nom dont la symbolique représenterait l'idéal que je souhaitais défendre. Donc pour que « Amron » cesse d'être un nom banal j'ai doublé le A pour en faire « AAMRON » l'anagramme du Dieu Soleil dans la mythologie égyptienne, mais avant cela j'ai porté « WEE SSI » qui signifie soleil également dans ma langue maternelle, pour que l'on sache quelles étaient mes racines. En gros vu que je fais de la musique pour apporter un peu plus de courage et d'espoir je voulais porter un nom qui fasse écho,

et m'identifier au soleil était le seul moyen pour moi de me rappeler pourquoi je fais de la musique. Pour m'éclairer moi-même, et éclairer les autres s'ils se retrouvent à travers mon rayonnement.

Certains disent que vous êtes devenu un homme d'affaires, est-ce à dire qu'Aamron a fait une reconversion professionnelle ?

Il n'en est rien, à preuve j'ai sorti un nouveau single qui progresse plutôt très bien. Au demeurant, je peux estimer que je suis un entrepreneur en plus d'être un artiste. Cela fait de moi un homme à plusieurs casquettes. C'est essentiel aujourd'hui d'être capable de faire plusieurs choses à la fois. Cela nous permet d'être proactif et s'adapter à diverses situations dans la vie courante.

Pouvez-vous nous dire ce qui vous a le plus marqué dans votre parcours musical ?

Ce qui m'a le plus marqué jusque-là reste le succès issu de la commercialisation de ma propre marque de vêtement 3B (BE a Black Baby) qui devient aujourd'hui BE a BRAVE BEING (Être un Être Brave).

Il y a dix ans auparavant, la musique togolaise brillait de par les talents de jeunes passionnés de la musique comme vous et bien d'autres, tout d'un coup c'est le silence radio. Certains sont aujourd'hui en Occident. Qu'est-ce qui n'a pas marché selon vous ?

Le nombre restreint des abonnés sur internet à l'époque, la non maîtrise de l'outil digital pour une promotion efficace, la non vulgarisation des réseaux sociaux il y a de cela 10ans, avaient empêché beaucoup d'artistes de rentabiliser efficacement les investissements en termes d'image et financièrement également. Cela a créé un désespoir qui a obligé d'autres à tenter une aventure à l'extérieur du pays. Cependant ce qui n'a pas pu se faire hier peut se faire aujourd'hui, au-delà de savoir ce qui n'a pas marché hier, nous pouvons aujourd'hui saisir les opportunités pour tout réussir demain. Tout est encore possible c'est le plus important à savoir selon moi.

Dès votre plus jeune âge, vous aviez opté pour la musique. Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Tout petit déjà j'étais passionné par la poésie à force d'écouter mon père nous réciter les fables de « La Fontaine ». J'aimais la musique globalement et presque tous les artistes de tous les genres. Il a fallu que je découvre MC SOLAAR à travers son album 5ème AS, pour décider après avoir été séduit, de lui emboîter le pas. Pourquoi le Rap? Je dirai que c'était le coup du hasard ou du destin.

Très récemment, vous avez fait une collaboration avec l'artiste Esseni pour offrir au public le titre « Foutoukele ». En effet.

D'autres collaborations avec d'autres artistes sont-elles prévues ?

Bien sûr. Certaines sont en cours, d'autres déjà dans la boîte. Comme je l'ai déjà dit, restez branchés c'est maintenant que cela a commencé.

Qu'est-ce qui a motivé ce titre et comment s'est déroulé le clip ?



Aamron

Le thème central qui tournait autour de l'éducation m'avait semblé assez important pour que je m'inscrive dans le sens de la collaboration. J'ai 4 enfants dont 2 filles, à travers FOUTOUKELE je voulais leur transmettre quelque chose d'essentiel pour les forger à être de braves dames demain. Des Angela Merkel.

Il y a deux ans vous avez sorti le single « Vérité » Vous dites la vérité (sourire).

Parlez-nous d'abord de ce morceau ?

Cela va être très long à développer ici. Cependant j'ai eu à faire une vidéo d'explication que j'ai postée sur mon compte YouTube Aamron officiel. Chaque scène y est détaillée et si on se réfère aux paroles de la chanson on peut comprendre que je chante ma vérité.

Plusieurs photos de vous avaient circulé sur les réseaux sociaux vous présentant comme quelqu'un qui « avait des troubles mentaux, était-ce la réalité ou une mise en scène » ?

J'ai décidé de faire évoluer mon art en devenant acteur de mes propres scènes. J'ai créé divers personnages que j'interprète en fonction des scénarios, le FOU fait partie des personnages que je joue. L'orchestration a été si bien faite que les gens l'ont assimilée à la réalité. Il n'en est rien. J'ai toute ma tête, et elle est bien faite (sourire).

Aamron, avez-vous à votre actif un ouvrage publié ou

comptez-vous en sortir un ?

Avant l'avènement de la Covid-19 j'étais en phase de sortir un ouvrage intitulé « Mon gros petit village », c'était en fonction de l'actualité en 2019. Après l'avènement de la Covid-19 j'ai jugé la sortie de l'ouvrage inadéquate car son impact ne serait pas positif au sein de la société. Je travaille présentement sur un ouvrage plus intéressant et universel, je donnerai plus de détails quand il sera plus abouti.

Quel est regard portez-vous sur la musique togolaise aujourd'hui ?

Elle foisonne de talents. Des énergies qui ont besoin de plus de reconnaissance et d'attention et d'encadrement de la part de l'État. Voilà ce que j'en pense.

Un message à l'endroit des jeunes qui veulent embrasser une carrière musicale avec vous entre autres comme exemple ?

Je leur dirai de ne pas me prendre comme une idole mais si possible comme une modeste référence. Nous avons en nous la capacité d'être pleinement qui nous avons envie d'être, pourquoi se limiter à vouloir être comme des hommes alors que nous sommes tous individuellement à l'image de Dieu? Je leur dirai de rechercher l'originalité et l'authenticité dans leur œuvre et de faire en sorte de créer des œuvres utiles à l'humanité.

Propos recueillis par Nadia Edodji

Grossesse

Vous ne pourrez pas pratiquer n'importe quel sport jusqu'à terme

Le sport est très utile, même pendant la grossesse. Ce n'est donc pas le moment pour la femme de tomber dans la paresse et la sédentarité. Toutefois, il convient de noter que n'importe quel sport n'est pas adapté à la situation de grossesse. D'ailleurs, il est conseillé de discuter avec son médecin ou la sage-femme avant de pratiquer une activité physique. Cet article pourrait aussi vous être utile, si vous-même, ou une proche est enceinte.

La natation est le sport le plus adapté à la grossesse

La natation comporte plusieurs atouts : elle permet de renforcer la musculature, notamment l'abdomen, le dos, le périnée, les cuisses. Vous travaillerez également la respiration et augmenterez vos capacités cardiaques. L'apnée prolongée, comme pour la plongée sous-marine, est déconseillée, mais sous l'eau un blocage de votre respiration durant quelques secondes est très bénéfique. Cet exercice vous prépare au jour de l'accouchement sachant que les baignades sont autorisées jusqu'au terme de votre grossesse sauf en cas d'ouverture du col utérin.

Concernant le type d'exercice, optez pour la nage sur le dos ou sur le côté. C'est dans ces positions que vous vous sentirez le plus à l'aise. Quant à la température de l'eau, il serait préférable qu'elle soit tiède : entre 22 et 24° C. Les saunas, beaucoup trop chauds, sont d'ailleurs déconseillés pour la femme

enceinte et son bébé. Enfin si vous le pouvez, faites quelques séances d'aquagym (gymnastique dans l'eau), car la pratique de l'aquagym constitue un bon moyen de faire travailler son corps sans trop d'effort.

Quatre autres activités douces et sans danger durant la grossesse

La marche : Sauf cas de contre-indications, marcher est une activité sportive plus que conseillée pour les futures mamans. Simple, pas chère, la marche assure une bonne respiration et musculature. Une demi-heure de marche quotidienne fera bien l'affaire. Chaussez des tennis et avancez d'un pas calme afin de bien maîtriser votre respiration car vous aurez tendance à vous essouffler. Le tout sur un terrain pas trop dénivelé. La danse et la gymnastique douce permettent à votre corps de s'entretenir côté musculature et respiration. Le yoga favorise la relaxation. La douceur est la condition à

respecter. Évidemment pas de danse acrobatique, mais plutôt de la danse classique ou rythmique. Il existe dans certaines salles de sport des cours entièrement destinés aux futures mamans. Dans tous les cas, adaptez votre rythme à l'avancée de votre grossesse. Faites des séances plus courtes en fin de grossesse et arrêtez lentement avec des étirements et/ou de la relaxation.

Certains sports sont à limiter ou à éviter pendant la grossesse

Les randonnées, la bicyclette, la course à pied (jogging), le ski ou encore le tennis sont des activités que vous ne pourrez pas pratiquer jusqu'au dernier jour. Tout d'abord il faut éliminer tout risque de chute. À partir du second trimestre, votre ventre va s'arrondir et déplacer votre centre de gravité. Conséquence : vous aurez tendance à tomber plus facilement. Et tous les sports cités demandent une



Une femme enceinte dans une piscine

dose d'équilibre. Par exemple la bicyclette s'exerce uniquement sur route plate et jusqu'au cinquième mois. Avec le ski, vous allez assez rapidement ressentir des contraintes de respiration avec l'altitude. Mais chaque cas est individuel et dépend de vos habitudes, de votre expérience. Si vous skiez très bien et que vous ne tombez jamais, vous pourrez éventuellement vous lancer sur les pistes pendant plus longtemps. N'hésitez pas à en parler avec votre médecin ou sage-femme.

Les sports à risque, incompatibles avec la grossesse

Il faut éviter tous les sports dits violents (sports de combats, sports de contacts)

car des traumatismes peuvent mettre la vie et la santé de votre bébé en danger. On retrouve dans la catégorie des sports à risque : l'équitation, le judo, le karaté, la planche à voile ou encore le roller. En général, on compte également tous les sports collectifs (basket, volley...) qui peuvent entraîner des coups, des chutes, des chocs.

On supprime aussi tous les sports mécaniques tels que la moto, les courses de voiture. On prône la modération de l'effort au maximum afin de ne pas rajouter de la fatigue supplémentaire à une grossesse qui épuise déjà. Il faut parvenir à bouger régulièrement sans danger.

Edem Dadzie

Source : santé-magazine

Pollution atmosphérique

Maman exposée récolte un risque d'obésité pour son enfant

Une maman exposée à la pollution atmosphérique pourrait récolter une altération de la croissance du nourrisson, ce qui pourrait entraîner le risque d'obésité infantile. C'est la révélation que font des chercheurs de l'université du Colorado (Ouest des États-Unis).

«Les taux plus élevés d'obésité parmi certains groupes de notre société ne sont pas simplement un sous-produit de choix personnels comme la sédentarité et les calories consommées et dépensées. C'est plus compliqué. Cette étude et d'autres suggèrent qu'ils peuvent aussi être liés à la charge environnementale», explique l'auteur principal de l'étude le professeur Tanya Alderete.

Concernant l'un des effets néfastes de la pollution pendant la grossesse, à savoir des bébés de petit poids à la naissance, il a été démontré qu'au cours de la première année de vie, ces bébés ont tendance à rattraper leur retard, et à prendre du poids très rapidement. Mais la conséquence inverse est plus complexe voire dangereuse.

En effet, une prise de poids accélérée au début de la vie peut favoriser l'apparition d'un diabète, de maladies cardiaques et des problèmes de poids pendant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Pour examiner de plus près l'impact de certains polluants sur la trajectoire de croissance d'un bébé, les chercheurs ont suivi 123 paires mère-enfant de la Mother's Milk Study, une étude en cours à Los Angeles. Environ un tiers était de poids normal avant la grossesse, un tiers en surpoids et un tiers obèse. Ils ont ensuite utilisé les données du système de qualité de l'air de l'Environmental protection agency des États-Unis, qui enregistre des données sur la qualité de l'air via des stations de surveillance.

La prise de poids pourrait être importante durant les

six premiers mois

À leur naissance, les bébés ont été suivis médicalement pendant plusieurs semaines pour mesurer leur poids, leur taille, mais aussi leur masse grasseuse. « Nous avons constaté qu'une plus grande exposition prénatale à la pollution de l'air était associée à des changements plus importants de poids et d'adiposité, ou de graisse corporelle, au cours des six premiers mois de la vie. », notent les chercheurs.

Mais comment l'inhalation de polluants peut-elle avoir un impact sur la croissance du nourrisson ? Les chercheurs émettent l'hypothèse que les polluants peuvent enflammer les poumons de la mère et provoquer une inflammation systémique des organes, affectant les processus métaboliques,



L'obésité chez le nourrisson est très dangereuse

tels que la sensibilité à l'insuline, qui peuvent à leur tour influencer le développement du fœtus. Il a aussi été démontré que les polluants ont un impact sur l'expression des gènes chez les nourrissons, avec des effets potentiels tout au long de la vie et même sur plusieurs générations. Les scientifiques estiment toutefois qu'une étude plus vaste est nécessaire pour confirmer que ces résultats s'appliquent à d'autres populations.

En attendant, ils recommandent aux femmes enceintes de prendre des précautions supplémentaires pour minimiser leur exposition à la pollution grâce à plusieurs astuces : fermer les fenêtres les jours de forte concentration d'ozone, ne pas faire d'exercice physique en extérieur en période de forte pollution et éviter les activités le long des routes très fréquentées.

La rédaction

Développement territorial / Guide national d'élaboration d'un Plan de Développement Communal

Le ministère délégué, chargé du développement des territoires annonce une tournée de vulgarisation

Dans le cadre de son ambition d'établir un cadre harmonisé et formel de planification du développement à l'échelle des communes du Togo, le gouvernement togolais avec le concours du ministère délégué chargé du développement des territoires a mis en place un nouveau guide d'élaboration du plan de développement communal pour accompagner les communes du Togo à travers l'utilisation des meilleures pratiques dans la planification du développement de leurs territoires.

En vue de la vulgarisation de ce nouveau guide, une rencontre d'échange a réuni journalistes, directeurs et partenaires techniques et financiers pour lancer la vulgarisation dudit document ce jeudi 17 juin à Lomé.

« Cette rencontre se tient dans le cadre des préparatifs de la vulgarisation du nouveau guide d'élaboration d'un Plan de développement communal. Cette opération est prévue pour commencer le 29 juin pour se terminer le 1er juillet. Il fallait qu'on organise cette rencontre d'échange. Le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé est déterminé à amener chaque togolais et togolaise où qu'il se retrouve sur le territoire national à s'épanouir davantage. Pour ce faire, il a décidé de faire de la décentralisation une réforme majeure, une réforme capitale pour le meilleur devenir de notre pays » a insisté le ministre délégué chargé du développement des territoires, Monsieur Essomanam EDJEBA.

Pour lui, « le cadre législatif a été approfondi et il permet désormais aux instances locales de disposer des pouvoirs de décision et de responsabilité afin de pouvoir s'auto-promouvoir. Aujourd'hui précise-t-il, nous avons un nouveau contexte de la décentralisation qui a évolué avec des résultats appréciables en témoigne l'élection ayant abouti aux 117 communes, accompagnées d'un élargissement des compétences et de transfert de ressources financières. En dehors de cette recomposition du paysage territoriale, il faudra relever qu'aujourd'hui, nous assistons à une émergence climatique transversale. Maintenant les ODD, la gestion des ordures qui polluent d'avantage notre environnement et surtout notre environnement de proximité et qui exposent les populations locales à plus de vulnérabilité, il y a le dividende démographique, le numérique. Toutes ces thématiques émergentes ne sont pas contenus dans l'ancien guide » a martelé le ministre.

Il poursuit en relevant que

depuis 2018, l'Etat togolais s'oriente vers de nouveaux systèmes de développement notamment des orientations nationales de développement tel que l'adoption et la mise en œuvre du PND et réécrit la vision stratégique 2020-2025, auquel les PDC doivent s'arrimer. Des conditions, qui selon le ministre, ont amené à l'actualisation de l'ancien guide qui ne contenait pas ces thématiques émergentes.

Ainsi selon le ministère, le développement durable reste aujourd'hui une préoccupation majeure dans le monde entier et le Togo a, pour sa part, opté pour la décentralisation comme un outil de développement équilibré et durable. Ce processus de décentralisation est un puissant levier pour lutter contre la pauvreté par la promotion de la concertation et la collaboration entre les différents acteurs et les pouvoirs publics locaux afin de produire et de gérer de manière durable, des biens et services publics de qualité pour les populations qui sont les premiers acteurs de leur développement.

Pour madame Dr Omnia Aboukorah-Voigt, chef du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL), qui appuie le ministère dans cette initiative, a indiqué à cette occasion que « La coopération technique Allemande et la coopération Allemande en général appuient le gouvernement togolais dans la mise en œuvre de ses priorités et de sa politique. Nous sommes là pour appuyer les décisions du gouvernement à ce sujet, ce qui est d'ores et déjà planifié. C'est le renforcement des capacités des acteurs. Après ces tournées de distribution du guide, nous appuierons les équipes du ministère au renforcement de leurs capacités pour s'approprier, se familiariser avec les différentes parties du guide, et la manière dont ils doivent commencer à élaborer les plans de développement communaux. Il ne s'agit pas seulement de mettre à la disposition des acteurs communaux, ce Guide mais c'est aussi pour



La table d'honneur au cours de la cérémonie

informer les populations qui sont concernées de cet outil et du rôle qu'ils ont à jouer dans la planification du développement de leurs localités, de leur Communes».

C'est pourquoi la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, modifiée par la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018 a prévu des dispositions en matière de planification du développement local. Ainsi l'article 7 de cette loi dispose : « les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement d'intérêt local de leur ressort territorial, en particulier dans les domaines économiques, social et culturel. Elles définissent leur politique de développement local et les priorités de financement des projets relevant de leurs domaines de compétence ».

L'élaboration de ces plans de développements communaux (PDC) de manière harmonisée requiert un document de cadrage qui répond aux différentes mutations territoriales consécutives à l'évolution de la décentralisation au Togo, avec l'émergence de nouvelles thématiques et la création des 117 communes dont une bonne partie sont nouvelles ou ont vu leurs ressorts territoriaux recomposés avec des changements d'appellation. Il est donc impérieux de doter donc ces communes d'un guide adapté à ce nouveau contexte.

Ainsi le nouveau guide permet aux communes de

disposer des documents de mobilisation et de plaider permettant d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs dans la gestion des affaires de la cité et de rapprocher les communautés entre elles afin de promouvoir le développement harmonieux des territoires.

En effet, ce nouveau guide est un outil de travail pratique, concret et opérationnel. Il est destiné à accompagner pas à pas les acteurs communaux tout au long du processus de la planification stratégique, depuis la préparation du plan jusqu'au suivi et évaluation des projets retenus. Il permet aussi d'orienter les différents acteurs notamment ceux des communes en mettant à leur disposition des méthodes et outils tenant compte des préoccupations nouvelles et transversales dans le processus d'élaboration des plans de développement de leurs territoires en tenant compte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et en accord avec les axes du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 ainsi que la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Pour le ministre, bientôt les communes auront en main ce nouveau guide qui leur permettra de concevoir et de mettre en œuvre leur potentiel de développement. Il est à rappeler que ce nouveau guide a été élaboré suivant une démarche participative et itinérante autour de cinq points à savoir la mise en place du cadre institutionnel, l'évaluation du guide de 2014, l'actualisation et la validation

national du guide proposé, la soumission du document validé à certains ministères pour avis et observation et la communication en conseil de ministres relatif au document final.

L'élaboration de ce nouveau guide, une initiative du ministère délégué en charge du développement des territoires don sa réalisation a nécessité les contributions des représentants des ministères de l'environnement, de l'administration territoriale, de l'Université de Kara, de la GIZ, de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base, de la Faïtière des Communes du Togo et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour le ministre délégué, la compréhension et la maîtrise de la démarche de ce processus de la planification qui débute dans les jours à venir à travers tout le pays constituent un préalable indispensable à la réussite de l'exercice de planification.

Il faut préciser que l'élaboration de ce nouveau guide de PDC édition 2021 est le fruit de la coopération entre la république togolaise et les partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne et le ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), à travers le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL), mis en œuvre par la Coopération technique Allemande (GIZ).

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*



*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)

** Offre soumise à conditions.

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



STOP COVID-19